

Les cimetières sont une institution chrétienne ; le plus important de Paris était le cimetière des Saints-Innocents, dans lequel furent entassés, pendant sept siècles, 1 200 000 cadavres.

A l'époque, ce cimetière était hors de Paris, mais son isolement exposait à des profanations de tout genre. Philippe-Auguste le fit entourer de murs en 1186 ; puis ces murs eux-mêmes furent bientôt remplacés par des charniers : de longs cloîtres destinés à abriter les monuments funèbres.

Les charniers des innocents étaient bas et humides. Quelques-unes de leurs arcades furent construites par le maréchal de Boucicaut, d'autres par Nicolas Flamel dont la femme y avait sa sépulture.

La suppression du cimetière des Innocents date de 1785. Son encombrement l'avait rendu un foyer d'infection au milieu de Paris et le Parlement en ordonna la fermeture. Le sol fut alors excavé, la terre passée à la claie, et les ossements transportés dans les carrières de la rive gauche, qui prirent le nom de Catacombes.

Ces carrières, d'où tous les édifices ou presque de la capitale sont sortis, s'étendaient au Nord jusque sous Saint-Sulpice, à l'Est et à l'Ouest, sous toute la partie méridionale de Paris. C'était un abîme menaçant dont le danger se révéla surtout en 1776, époque où une maison de la rue d'Enfer s'enfonça subitement de quatre-vingt pieds (environ vingt-cinq mètres). Les carrières furent visités ; un lan en fut dressé : chaque rue, chaque numéro de maison eut sa rue et son numéro correspondant sous terre. Des travaux de soutènement furent partout entrepris.

C'est dans la partie de ces carrières qui s'étend de Montrouge que les ossements furent déposés. On y trouve des inscriptions :

« Par delà ce seuil, ils reposent dans l'attente du bonheur. »

« Arrête ! C'est ici l'empire de la mort ! »